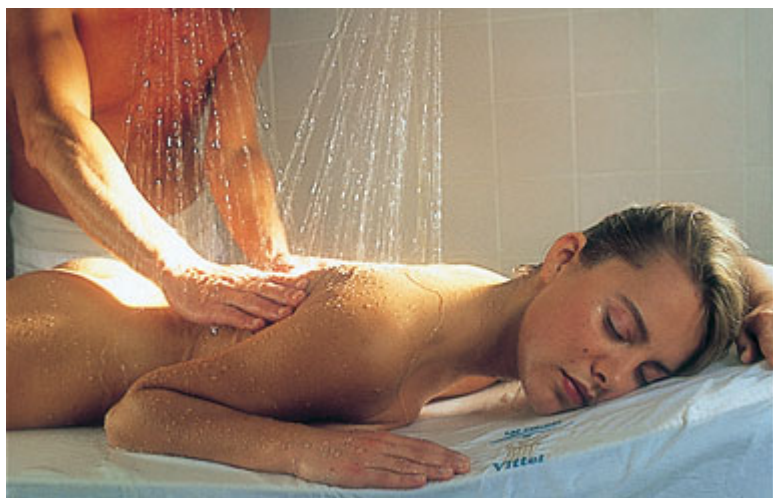


Publié le 19 février 2009

Vittel relance ses thermes

La collectivité veut transformer les Thermes de Vittel en centre de profit. Elle se donne trois ans pour y parvenir. En janvier 2008, elle a constitué une Sem pour assurer la relance et la transition.



La commune de Vittel a racheté les thermes pour 4 millions d'€ au groupe Partouche il y a tout juste un an. Pour assurer la relance du thermalisme, l'un des moteurs de son développement économique, elle en a confié la gestion à la Société d'économie mixte d'exploitation des Thermes de Vittel ([SETV](#)), créée en janvier 2008.

Les Thermes, qui réouvriront leurs portes du 16 mars au 22 novembre 2009, emploient 80 salariés. Ils accueillent annuellement plus de 3 000 curistes pour plusieurs pathologies : maladies des voies digestives, maladies urinaires, rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires et quelque 30 000 personnes pour des soins de remise en forme, un chiffre qui devrait s'envoler avec l'ouverture pour la nouvelle saison du Vittel Thermal Spa.

Cet équipement de 2 100 m² dédié au bien-être s'appropriera le savoir-faire thermal dans une ambiance favorisant le relâchement et le réveil des sens. Les Thermes de Vittel bénéficiaient déjà d'un espace de bien-être avec des forfaits à la journée voire sur plusieurs jours. Les travaux actuels vont permettre de donner une identité forte à ce spa thermal. Il est intégré aux Thermes tout en étant indépendant. Trois tranches de travaux seront nécessaires pour donner à ce spa thermal sa forme et son esprit définitif.

La SETV est dotée d'un capital de 600 000 € détenu à 85 % par la ville, les 15 % restant revenant aux partenaires privés dont les Thermes de Brides-les-Bains, le groupe Viking et l'entreprise Cunin de Contrexéville. Le P-dg n'est autre que le maire, Jean-Claude Millot.